VERIFICATION	FONCTION	VISA	
Monsieur PALLANTE Johan	Directeur d'exploitation		
APPROBATION	**FONCTION**	**VISA**	**DATE**
Madame HULIN Laura	Présidente L.C.M-A		

DESTINATAIRES
Responsables de Service

DOCUMENTS DE REFERENCE
LCMA-BRU-DIR-ADM-0002-15 ORGANIGRAMME

Date	Version	Auteur	Sujet de la modification
14/01/2025	1	PALLANTE Johan	Version Initiale
10/06/2025	2	PALLANTE Johan	Ajout d'éléments complémentaires

SOMMAIRE

1. OBJET 3

2. EXIGENCES 3

3. FICHE DE POSTE 3

1. OBJET

La fiche de poste est un document reprenant l'ensemble des tâches et activités d'un salarié pour un poste de travail donné. Les missions et les compétences afférentes au poste y sont décrites.

2. EXIGENCES

Il appartient au Responsable de Service d'élaborer la fiche de poste des salariés se trouvant sous sa responsabilité.
La fiche de poste n'est pas limitative et est amenée à être actualisée périodiquement, notamment en cas de réorganisation, changement d'outils, de locaux, etc.
La fiche de poste n'incarne qu'une description des tâches à réaliser à un instant « T ». C'est davantage un outil de gestion et de communication qu'un contrat qui enferme les parties qui la signent, ainsi chaque supérieur hiérarchique peut dans l'absolu confier une nouvelle mission à tout salarié de son choix. Il faut néanmoins que le salarié dispose des qualités requises adossées à la mission.

3. FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste :	DESSINATEUR PROJETEUR BATIMENT
Service :	Exploitation L'activité s'exerce dans les bureaux et occasionnellement en extérieur. Ce poste n'est pas éligible au télétravail.
Positionnement dans l'organigramme :	Poste sous la responsabilité fonctionnelle hiérarchique du Responsable d'Exploitation
Statut :	ETAM
PROFIL DE COMPETENCES REQUISES	
Formation :	Formation Bac +3 spécialisée dans la modélisation numérique (CAO / DAO / BIM) et dans les métiers de construction (BTP, Génie Civil)
Expérience professionnelle :	Une expérience d'au moins 3 ans dans les métiers de la construction (Bureau d'étude, MOE, Entreprise Générale du bâtiment)
Connaissances spécifiques :	Connaissance technique dans l'ensemble des métiers liés à l'activité, Connaissance des normes bâtiment : les DTU des différents corps d'état, réglementation thermique, incendie, PMR, logement, ERP, NFC15-100… Maîtrise experte du logiciel DAO : AUTOCAD
Aptitudes / savoir-être :	Rigoureux, Proactif, Organisé, Fiable, Agile, Esprit de synthèse, Autonome, Capable de capitaliser les retours d'expérience
MISSIONS DU POSTE	
Finalité du poste :	**Le dessinateur-projeteur :** _ réalise les dossiers d'études permettant de concevoir les bâtiments et ouvrages en TCE à l'aide de plans d'ensembles et/ou de nomenclatures, _ s'assure de la faisabilité technique du point de vue de la mise en production et en respect de la réglementation, _ réalise l'ensemble des plans d'exécution détaillé (Tout Corps d'Etat), _ réalise le métré des ouvrages en appui du Chargé d'affaires Bâtiment, _ participe à l'élaboration des futurs chantiers, à leurs mises au point, au lancement et suivi opérationnel en matière d'études et de chiffrage.

	Missions	*Degré d'autonomie*
Missions et activités du poste :	**Phase étude projet :** Il évalue la faisabilité technique du projet à travers la projection d'esquisse et dessine les avant-projets utiles à la réalisation des devis, aux réponses appels d'offre et indispensables aux démarches d'autorisations administratives.	2. Décide aprés info

	Phase conception : Il est moteur dans la conception d'un nouveau projet technique en réalisant les plans projet selon un cahier des charges en lien avec le Chargé d'affaires Bâtiment, les corps d'état séparés et l'équipe projet.	3. Décide aprés aval
	Phase exécution : Il est au cœur du lancement de chantier en projetant les plans d'exécution indispensable à la production et aux intervenants externes. <u>Il produit l'ensemble des plans d'exécution en entreprise générale, à savoir les plans de fondations, de structure métallique, de clos couvert, des corps d'état techniques, des corps d'état intérieurs.</u> Il élabore en parallèle les plans détaillés d'implantation générale, de réservations, de renforts, de réseaux, de calepinage, et coupes techniques… Il gère également les plans provisoires d'installations de chantier ainsi que les plans de demande d'arrêté de circulation. En complément du dessin, il apporte toutes les informations utiles à la compréhension telles que légende, annotations, cotations, cartouche… Et réalise la présentation et l'édition des carnets numériques et papiers en garantissant leur lisibilité, A mesure de l'avancement de l'opération, il revoit et réajuste ses plans suivant les demandes de mise à jour. Il est également amené à se rendre en atelier et occasionnellement sur le terrain pour procéder à des prises de cotes à l'avancée des travaux.	1. Décide seul
	Phase livraison : Il intègre les mises à jour lors de la réalisation et en fin d'opération en vue de capitaliser les retours d'expérience dans un esprit d'industrialisation des projets (simplifier, améliorer, dupliquer les process) Il élabore les plans DOE indispensable à la réception finale des opérations.	2. Décide aprés info
	Générale : Il veille à la conformité réglementaire des plans ainsi qu'à leur faisabilité en production, notamment en tenant compte des spécificités techniques relatives au modèle de production en mode préfabriqué (process container), Il est garant de la synthèse des différents corps d'état, Il organise son travail de manière efficiente particulièrement en termes d'organisation des calques et de gestion/évolution des plans, Il veille à la bonne compréhension de ses études par l'équipe projet et les collaborateurs qu'ils soient permanents ou en insertion, Il apporte une attention particulière à la qualité du rendu des études notamment des plans en termes de lisibilité des informations (cotations, annotations, légende, nomenclature) et concernant leur présentation technique et commerciale.	1. Décide seul

	Il est doué pour la gestion multi-projets tout en sachant prioriser ses actions en fonction des impératifs et des calendriers des différentes opérations.	
Moyens et prérogatives (Humains, matériels, financiers…) :		